



DEJEUNER SPECTACLE AU CABARET LE MOULIN DU LAC A TRIVY (71)

JEUDI 13 JUIN 2024

LE CABARET :

Depuis maintenant 5 ans, toute l'équipe du Moulin du Lac propose tout au long de l'année des déjeuners et dîners spectacle :

« Dans une salle intimiste de 130 places, à la décoration feutrée et glamour, venez-vous émerveiller et passer un grand moment de divertissement. Tout au long de la journée, et de la soirée, nos artistes et notre équipe sont présents pour vous servir et vous divertir dans une ambiance familiale et conviviale. »

VENEZ DECOUVRIR LA REVUE « SURPRISE »:

« Un spectacle dans la tradition du cabaret – music-hall entièrement renouvelé.

Au programme : danse, chant, magie et illusions, acrobaties, le tout parsemé d'une bonne dose d'humour.

Les artistes offrent un spectacle magique et féerique. Un florilège de nouveaux costumes qui sublimeront les numéros présentés.

Dans une ambiance festive, familiale et conviviale, un grand moment de divertissement assuré ! »

Pour en savoir plus découvrez le site internet du Moulin du Lac :

www.moulin-du-lac-trivy.com

Le tarif pour les adhérents de la R.S.A est de 90€ et 100€ pour les non-adhérents.

Le prix comprend :

- **Le transport en autocar de grand tourisme.**
- **Le repas (formule élégance) + le spectacle cabaret + les boissons.**

Ce prix ne comprend pas l'assurance assistance et annulation

Le menu :

- Le Chandonnais (pétillant à la framboise) et ses mises en bouche.
- Saumon fumé légèrement mariné au confit de légumes.
- Aiguillette de filet de poulet et sa sauce veloutée.
- Duo de fromages.
- Gourmandises glacée du Moulin du Lac.

Boissons incluses : Eau minérale plate (1 bouteille pour 4 personnes) 1 bouteille de vin rouge (1 bouteille pour 4) et café.

Les modalités/ horaires de rendez-vous seront transmises aux personnes inscrites ultérieurement.

INSCRIPTIONS :

Pour que votre inscription soit enregistrée retournez impérativement le bulletin ci-dessous imprimé ou recopié et obligatoirement complété avant **Le 15 mars 2024 :**

Accompagné du règlement soit 1 ou 2 chèques du montant total.

Chèque(s) libellé(s) à l'ordre de la Retraite Sportive Attignat.

(Les chèques doivent être datés du jour de votre inscription et seront encaissés à partir du 15 mai et du 15 juin 2024)

A transmettre à :

**Paulette PACAUD – 1359 Pillebois – route de Bourg – 01340 MALAFRETAZ
Tél. 06.86.99.78.15**

BULLETIN INSCRIPTION :

Nom : **Prénom :**

Nom : **Prénom :**

Adresse :

..... **Tél. :**

Nombre de personnes : **X (90 ou 100 euros) =**

Chèque(s) numéro(s) :